



## Procès-verbal

**Assemblée Générale du vendredi 13 janvier 2017**

**Exercice 2016 du Comité de Vendée de tir à l'arc**

**Clubs présents ou représentés** : Archer Club Aizenay, Archers du Marais, Archers Challandais, Archers La Châtaigneraie, Les Garna'Archers, Les Carquois de Grasla, Archers de Grosbreuil, Archers Richelieu, Archers de la Chouannerie, Tir à l'Arc Fontenaisien, Archers de la Digue, Archers du Haut Bocage, Amicale Beignon-Basset, Archers de Saint Gilles et Archers Montois,

**Clubs et membres du bureau excusés** : Archers Sablais, Séverine Rivière,

**Clubs absents** : Barbâtre, Archers Chantonnois, Cie Archers Saint Georges, Archers Saint Aubinois,

**Membre invité** : Alain Bossard, Président de la Ligue Pays de la Loire.

L'assemblée est présidée par Pascal Lapkine en qualité de Président.  
Chantal Mora-Tâche, Secrétaire Générale est secrétaire de séance.

L'ensemble des membres étant présents ou représentés, l'assemblée peut valablement délibérer. (63 voix sur 78)

### Ordre du jour :

- I Allocution de bienvenue de Pascal Lapkine
- II Lecture du PV de la précédente A.G. et vote,
- III Rapport moral et vote,
- IV Rapport des différentes commissions,
- V Rapport d'arbitrage,
- VI Rapport financier,
- VII Rapport du vérificateur aux comptes et votes,
- VIII Désignation du nouveau vérificateur aux comptes,
- IX Budget prévisionnel,
- X Election du Conseil d'Administration pour la nouvelle olympiade,
- XI Validation du nouveau Président par l'Assemblée Générale,
- XII Questions diverses,
- XIII Pot de l'amitié, Clôture de l'assemblée générale par le Président.

PL

## Ouverture de séance : 20h15

### **I Allocution de bienvenue de Pascal Lapkine**

Pascal présente ses vœux, remercie les clubs de leur présence (annexe 1).

### **II Lecture du PV de la précédente A.G. et vote**

Chantal présente le procès-verbal de la précédente Assemblée Générale qui est adopté à l'unanimité.

### **III Rapport moral et vote**

Pascal présente le rapport moral pour l'année 2016 (annexe 3)

Adopté à l'unanimité.

### **IV Rapport des différentes commissions**

#### Commission Matériel

Patrick Fontenelle présente son rapport (annexe 4).

Sur les 28 valises dont dispose le Comité, 2 valises ont été attribuées au club de St Gilles et 4 au club de La Garnache.

Vous pouvez constater que quelques valises sont incomplètes mais, devant le nombre de demande de prêt, je n'ai pas jugé nécessaire de les compléter.

#### Commission communication, matériel

Gaël rappelle que le site est celui de tous les clubs, que nous pouvons y mettre beaucoup d'informations notamment des articles de journaux et des photos à la condition que les clubs les fassent parvenir par mail.

La ciblerie est en bon état.

### **V Rapport d'arbitrage**

Gaël présente son rapport (annexe 2)

Il remercie l'ensemble des arbitres qui lui renouvelle leur confiance dans la coordination des arbitres de Vendée.

Alain Bossard insiste sur la tenue qui parfois, laisse à désirer (conformité, propreté).

### **VI Rapport financier**

Bien qu'ayant démissionné, Alain Meyer a tenu à tenir la comptabilité jusqu'à l'Assemblée Générale.

Pascal présente le bilan (annexe 5) et fait remarquer que tous les déplacements n'ont pas été facturés pour réduire les charges.

Alain Bossard exprime le manque de logique dans ce procédé car cela peut donner une fausse image des dépenses et augmenter le résultat. Les frais kilométriques et autres frais non remboursés seront inscrits dans les dépenses et recréditer pour une meilleure lisibilité.

Pas de budget prévisionnel laissé à l'initiative du prochain bureau.

Pascal rappelle la possibilité de faire appel à une aide extérieure pour monter les différents dossiers financiers.

## VII Rapport du vérificateur aux comptes

Jean-Paul Rousseau, ancien archer et directeur d'entreprise a bien voulu mettre ses compétences au service du Comité en qualité de vérificateur aux comptes. Nous l'en remercions vivement.  
Pascal lit son rapport (annexe 6)

Les comptes présentés sont mis au vote :

Contre : 0  
Abstentions : 3  
Pour : 60

**Adopté à la majorité**

## VIII Désignation du nouveau vérificateur aux comptes

La loi n'oblige pas le Comité à avoir un vérificateur aux comptes.  
Le souhait d'avoir une personne comme vérificateur est toujours d'actualité.

## IX Budget prévisionnel 2017

Pas de budget prévisionnel. Celui de l'an dernier servira de base.

## X Remise des récompenses aux archers médaillés

Le montant est le même que l'an passé, mais revient moins cher car sponsorisé par l'Archerie AUDUREAU ;  
Certains clubs regrettent que l'on ne récompense que les jeunes.  
Pascal rappelle la vocation du Comité et adresse les félicitations aux adultes.

## XI Election du nouveau Conseil d'Administration

Aucune candidature ne nous est parvenue. Alain Bossard présente les solutions qui s'offrent à nous :

- ↳ Mise sous tutelle de la Ligue pour traiter les affaires courantes
- ↳ Se rapprocher d'un autre Comité
- ↳ Mise en place d'une structure minimale qui ne s'occupera que des affaires courantes (location des feux et de la ciblerie, prêt des arcs, remboursement des frais)

Les deux premières solutions ne convenant pas, il est décidé de choisir la structure minimale. Patrick Fontenelle, Pascal Lapkine, Chantal Mora-Tâche, Gaël Raballand et Stéphanie Vandebussche se présentent pour ce nouveau bureau.

Ils sont élus à l'unanimité.

Pascal est reconduit au poste de Président à l'unanimité.

Le nouveau bureau se compose comme suit :

- ☞ Président : Pascal Lapkine
- ☞ Vice-Président : Gaël Raballand
- ☞ Secrétaire générale : Chantal Mora-Tâche
- ☞ Trésorier : Stéphanie Vandebussche
- ☞ Responsable Arcs : Patrick Fontenelle

Appel à candidature : un flyer sera préparé, distribué pendant le championnat de Vendée Salle et affiché sur le site. Les candidatures seront présentées lors de la prochaine assemblée générale.

### **XII Questions diverses**

Alain Meyer revient sur les kilomètres déclarés. Pascal et Gaël lui rappellent qu'un tableau des distances entre les clubs a été adopté en début d'olympiade et sert de référence officielle.

Il demande que les clubs envoient leurs mandats et résultats à la Ligue y compris pour les concours débutants. Pour ces derniers, un mandat unique serait le bienvenu.

### **XIII Clôture de l'assemblée générale par le Président**

Pascal clôt la séance autour du pot de l'amitié tout en rappelant la date de l'assemblée générale de la Ligue qui se tiendra le 11 février 2017 à Luçon.

**Fin de séance à 22h10.**

Le Président

Pascal Lapkine



La Secrétaire Générale

Chantal Mora-Tâche

